

Déclaration sur la gouvernance électorale

*Chers compatriotes,
Distingués membres de la communauté internationale,
Mesdames, Messieurs,*

En mars 2026, notre peuple, sera à nouveau appelé à l'exercice souverain du vote, pour élire le Président de la République. Ce moment crucial ne doit pas être un simple rendez-vous dans le calendrier politique, mais bien un tournant décisif marquant, enfin, l'alternance démocratique tant espéré. C'est le temps du devoir, un devoir patriotique pour le changement, après plus de 42 ans de gestion chaotique et autoritaire de Monsieur Denis Sassou-Nguesso, soit près de deux tiers de notre histoire post-indépendance, pendant lesquels les fondements de notre République ont été fragilisés.

L'élection présidentielle de mars 2026 doit être celle de l'espoir et du renouveau. C'est l'occasion solennelle d'élire un nouveau Président. Paradoxalement, cette élection s'inscrit dans un contexte où notre cher Congo est formellement fortement fragilisé par une profonde crise multi-dimensionnelle comme le montre ce qui suit :

- une dette publique colossale dépassant 8.450 milliards 25 millions de francs Cfa, soit 94,50% de notre produit intérieur brut, signe criard d'une gestion économique désastreuse ;
- un chômage endémique et massif, particulièrement auprès de la jeunesse, qui se traduit, malheureusement, par une poussée inquiétante de la délinquance armée ;
- des secteurs vitaux, notamment la santé et l'éducation ainsi que les infrastructures de base sont à l'abandon ou en ruine ;
- un climat de répression politique marqué par les violations régulières des droits humains avec en prison des figures emblématiques comme le général Jean-Marie

Michel Mokoko et le ministre André Okombi-Salissa aux côtés des autres détenus anonymes privés de justice.

Le peuple congolais aspire à la liberté, à la justice et à une paix civile authentique. Or, loin d'entendre cet appel, le pouvoir en place persiste dans son autoritarisme, réfutant tout dialogue sincère et préparant un scrutin verrouillé dont le seul objectif semble être la perpétuation d'un pouvoir illégitime.

1- La paix et la crédibilité électorale : enjeu majeur

A six mois du scrutin présidentiel, le peuple congolais vit dans l'angoisse et le doute. Notre mémoire collective ne peut effacer les blessures vives du coup d'Etat militaire sanglant et destructeur du 5 juin 1997 qui mit fin au processus démocratique amorcé au sortir de la Conférence nationale souveraine et qui a coûté la vie à des milliers de nos frères et sœurs. Les violences liées au changement unilatéral de la Constitution en 2015, la présidentielle anticipée et contestée de 2016 marquée par la répression des opposants politiques suivie des incarcérations du général Jean-Marie Michel Mokoko et de Okombi Salissa, tous deux anciens candidats à cette élection présidentielle de 2016, sans oublier l'élection présidentielle tragique de 2021 endeuillé par la disparition brutale et mystérieuse du candidat Guy-Brice Parfait Kolélas.

Malgré les discours d'apparence apaisante des tenants du pouvoir, nous constatons avec inquiétude l'achat massif d'armes et l'exclusion arbitraire de plusieurs partis politiques. Tout cela témoigne d'une volonté de répression plutôt que de réconciliation nationale sapant ainsi les fondements de la paix sociale et de la crédibilité du processus électoral.

L'exclusion politique et le non-respect de la loi,

L'arrêté ministériel n°1726/Mid-Cab du 30 juin 2025 constitue une régression grave pour la démocratie congolaise. En limitant la vie politique à 42 partis, arbitrairement reconnus, les tenants du pouvoir au Congo se sont délibérément

engagés à réduire l'expression démocratique et marginaliser en conséquence les voix dissonantes. Le Parti congolais du travail, parti-Etat, contrevenant à la Constitution depuis 2002, continue d'être reconnu et protégé pendant qu'aucun de ses membres n'a jamais accompli les obligations légales notamment celle liée à la déclaration de patrimoines pourtant exigée par la loi, à la suite des nominations aux hautes fonctions de l'Etat. En violation explicite de l'article 80 de la Constitution, pourtant taillée sur mesure, le Président cumule illégalement les fonctions de Chef de l'Etat et de Président de Parti congolais du travail. Selon la loi sur les partis politiques, le P.c.t aurait dû être suspendu depuis de longues dates.

Le Rassemblement des forces du changement (R.f.c), opposition au pouvoir, fait observer au peuple congolais, que l'actuel Président de la République, est en situation de flagrance caractérisée. La question essentielle qui préoccupe les Congolais est celle de savoir si les conditions permissives pour la tenue d'une élection libre, transparente, démocratique, crédible et apaisée seront remplies.

Ainsi, le Rassemblement des forces du changement, opposition au pouvoir, interpelle vigoureusement le gouvernement à faire preuve de retenue et de lucidité, pour éviter de replonger les Congolais dans un passé de guerre fratricide à jamais révolu, en recherchant un compromis historique dans l'organisation de cette élection présidentielle 2026. Ces conditions sont, entre autres :

- 1- la refonte totale du fichier électoral avec l'introduction de la biométrie ;**
- 2- réduire l'implication de la Direction générale des affaires électorales (D.g.a.e) dans le processus électoral et favoriser la mise en place d'un organe véritablement indépendant ayant la charge principale et exclusive de toutes les phases du processus électoral auquel seront rattachés les commissions administratives de révision des listes électorales et les bureaux d'enregistrement des demandes d'inscription, de modification ou de radiation sur les listes électorales ;**
- 3- ce nouvel organe en charge des élections devra à son tour être capable d'assurer la traçabilité, la sécurité et la transparence du bulletin unique, de renforcer les capacités du personnel électoral sur toutes les phases du**

processus, de créer un climat de confiance nécessaire à la conduite sereine du processus électoral pour dissiper les malentendus, de fiabiliser les cartes d'électeur et d'améliorer les conditions de leur distribution ;

4- rendre effectif le financement public des partis politiques ;

5- poursuivre le dialogue inclusif avec toutes les forces vives de la Nation, en vue de décriper le climat politique. Ce dialogue doit tenir compte de la libération des prisonniers politiques, du retour des exilés, des réformes du cadre institutionnel et légal des élections ;

6- initier un projet de loi sur les validations d'une élection, lorsque le taux de participation est faible. Ce projet de loi doit comporter une disposition qui fixe un seuil de participation. Si ce seuil n'est pas atteint, l'élection est invalidée ;

7- ratifier la charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance signée le 18 juin 2007 par la République du Congo ;

8- la recherche d'un consensus entre les forces politiques en compétition autour d'un recensement administratif spécial, en vue de constituer un corps électoral fiable et des listes électorales non sujettes à caution ;

9- l'observation de la neutralité par les agents de la Force publique affectés à la surveillance des élections, puis la mise en place d'un collège arbitral international, pour trancher tout contentieux électoral en lieu et place de la Cour constitutionnelle actuelle qui se présente en juge et partie ;

10- l'interdiction du vote anticipé des forces armées ;

11- garantir l'accès aux médias et aux publicités de façon équitable à tous les compétiteurs à l'élection, le temps de communication doit être audité et sanctionné ;

12- l'abaissement de la caution à l'élection présidentielle au montant de 5 millions de francs Cfa comme l'élection présidentielle de 2009. Il n'est pas démocratique d'instaurer au Congo une démocratie censitaire réservé aux seuls nantis, pour gérer la cité ;

13- le retrait des maires et préfets de la gestion administrative de la campagne de révision des listes électorales, conformément aux recommandations issues de la Concertation politique de 2011 à Ewo.

Le Rassemblement des forces du changement (R.f.c), opposition au pouvoir, est prête à s'engager résolument, dans un processus démocratique pacifique et transparent. Mais, jamais elle ne cautionnera un simulacre d'élection organisé dans l'opacité, l'injustice, l'exclusion et aux résultats connus d'avance. L'ambition du Rassemblement des forces du changement (R.f.c), opposition au pouvoir, demeure de construire avec le peuple et pour le peuple une alternance respectueuse de l'Etat de droit et des aspirations profondes des Congolaises et Congolais.

C'est pourquoi le Rassemblement des forces du changement (R.f.c), opposition au pouvoir, en appelle solennellement aux partis politiques, aux associations et individualités résolument engagés sur la voie du changement, de liberté et de justice sociale, à l'unité d'action. A la communauté nationale et internationale, à soutenir le peuple congolais dans sa quête de justice électorale et de démocratie véritable, car l'avenir de notre pays dépend de la crédibilité des scrutins à venir.

*Vive le changement !
Vive la démocratie !
Vive la République du Congo !*

Fait à Brazzaville, le 5 Septembre 2025

Le Rassemblement des Forces du Changement (RFC)

Signataires

- Le PSDC : Miérassa Clément ;
- Le CDP : Guitoukoulou Marcel ;
- Le RDD : Yhomby-Opango Jean-Jacques Serge ;
- Le PAPE : Ognangoye Jean-Pierre ;
- AL de H : Mayanda Christian Cyr Rodrigue ;
- Le MPA : Ebenga Jean-Paul.

Retranscrit par la rédaction de L'Horizon Africain